



Règlement BH_Kid's Challenge - G-Skin Wallonia Cup MTB 2025

1. DENOMINATION DES CHALLENGES

Les noms officiels des challenges 2025 seront **BH - KID'S Challenge MTB 2025** et **G-Skin Wallonia Cup 2025**.

2. ORGANISATION DES CHALLENGES

A. La FCWB coordonne l'ensemble du challenge **BH - Kid's Challenge MTB 2025** qui se dispute sur **13 manches**. (Sous réserve d'acceptation des dossiers par la FCWB et par les autorités communales).

B. La FCWB coordonne l'ensemble du challenge **G-Skin Wallonia Cup 2025** qui se dispute sur **5 manches**. (Sous réserve d'acceptation des dossiers par la FCWB et par les autorités communales).

C. Pour chaque manche un club local affilié à la FCWB est désigné pour assumer les tâches prévues dans ce présent cahier des charges.

3. COURSES ET PROGRAMME

Le calendrier et le programme de chaque course se trouve sur le site internet officiel du challenge => www.mtbwallonia.be

- Les courses ont lieu le samedi et dimanche ou un jour férié entre mars et septembre inclus. La FCWB se réserve le droit d'attribuer certaines dérogations à cette règle suivant analyse au cas par cas.
- *Les renseignements figurant sur le calendrier sont donnés à titre indicatif. Chaque coureur doit s'assurer qu'aucune modification n'est intervenue.*
 - *Soit auprès de l'organisateur dont les coordonnées figurent sur le calendrier*
 - *Soit en consultant les informations reprises sur notre site internet ou réseaux sociaux.*

4. CATEGORIES

Kids: U8 et U9 / U10 et U11 / U12 et U13 / U14 et U15

Wallonia: Elite 3, Dames jeunesse, Cadets, Juniors, Dames Elite, Masters 2, Elites 1 & 2, U23, Masters 1

5. INSCRIPTIONS

- a) Les pré-inscriptions via un système Online fourni par la FCWB sont OBLIGATOIRES. (Au plus tard 48h avant la course).
www.mtbwallonia.be
- b) Le droit d'inscription est de 8,00 € par manche en préinscription.



Règlement BH-Kid's Challenge - G-Skin Wallonia Cup MTB 2025

- c) Le droit d'inscription sera de 10,00 € pour les inscriptions tardives (à la seule condition que le commissaire en fonction accepte l'inscription tardive des coureurs non préinscrits).
- d) Les non-licenciés devront souscrire, en supplément, à une assurance journalière de 5,00 €. (cfr. Annexe 1)
- e) Les licenciés non titulaires d'une licence UCI belge devront payer un supplément de 5,00 € pour assurance complémentaire (Police AG 99.557.641) afin de satisfaire à la législation sur les assurances des participants aux courses cyclistes. (Arrêté Royal réglementant les courses cyclistes du 21/8/67 et le décret sur le mouvement sportif organisé en Communauté française du 3/5/19).

6. IDENTIFICATION DES COUREURS

- a) Des **plaques de cadre** seront remises aux coureurs lors de leur première participation **contre la somme de 10,00 €**, ces plaques sont valables pour l'ensemble du Kids Challenge MTB et Wallonia cup. Le coût couvre les frais d'inscription au challenge et du système de chronométrage électronique. Elles restent la propriété des participants.
- b) La plaque de cadre doit être fixée de façon réglementaire afin d'assurer sa bonne visibilité. La plaque ne peut en aucun cas être modifiée.

En cas de terrain boueux empêchant la lisibilité du numéro de plaque de cadre par les arbitres, il est demandé au coureur de nettoyer grossièrement cette dernière avant chaque passage de la ligne d'arrivée afin de la rendre lisible par les arbitres sous peine de ne pas se faire pointer.

7. ZONE DE DEPART – ZONE D'APPEL

- a) L'ordre de mise en grille se fait suivant l'ordre d'inscription pour la première manche.
Pour les manches suivantes, le classement général fera office d'ordre de mise en grille. Seul les points UCI permettront de replacer un coureur sur la grille de départ (à annoncer aux commissaires lors de l'inscription).
- b) Une zone d'appel hors de la zone de départ sera prévue.
- c) Des boxes de départ seront constitués pour le groupement par catégories, selon le règlement officiel.
- d) La lignes de départ sera tracée au sol.
- e) L'appel des coureurs doit commencer au plus tôt 15 minutes avant l'heure du départ. Cette période peut être réduite suivant le nombre de participants et de la météo.
- f) Cinq minutes avant l'appel, une annonce doit être diffusée au moyen de l'installation de sonorisation pour informer les coureurs du début de l'appel ; une nouvelle annonce doit être faite 3 minutes avant l'appel.
- g) Les coureurs s'alignent dans l'ordre où ils sont appelés sur la ligne de départ.
- h) Pour les catégories kids les filles seront appelées en 3^e ligne.
- i) Le départ ne peut être donné que par un commissaire.

8. CLASSEMENTS

- a) Les non-licenciés sont classés mais ne participent pas au classement général.
- b) Les non licenciés sont limités à 4 (quatre) compétitions (toutes confondues) par an.
Attention : un coureur qui prend sa licence en cours de saison revoit ses points mis à zéros.



Règlement BH-Kid's Challenge - G-Skin Wallonia Cup MTB 2025

c) Les coureurs non licenciés apparaissent dans les classements avec la mention NL et ne participent pas à la distribution des prix.

d) Le classement général se fait en additionnant les points attribués aux coureurs selon le tableau défini.

Ranking	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Points	250	230	210	190	170	160	150	140	130	120	118	116	114	112	110
Ranking	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Points	108	106	104	102	100	98	96	94	92	90	88	86	84	82	80
Ranking	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	41	43	44	45
Points	78	76	74	72	70	68	66	64	62	60	58	56	54	52	50
Ranking	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60
Points	48	46	44	42	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	...

- e) Pour le BH-kids challenge, les deux moins bons résultats (ou absence) ne seront pas pris en compte excepté la dernière manche.
- f) Pour le G-Skin Wallonia Cup toutes les manches seront prises en compte
- g) La participation à la dernière manche est obligatoire pour participer à la remise des prix.
- h) Pour entrer en ligne de compte pour la remise des prix, le coureur doit avoir participé à minimum 9 épreuves. **Et Wallonia Cup et voir point F**
- i) Des trophées seront remis par l'organisateur local. En fonction de la réglementation de la FCWB, il n'y a pas de prix en argent pour les moins de 19 ans.

9. LA COMPETITION – LE PARCOURS

- a) Les parcours seront ouverts le matin de l'épreuve (avant 09 h 00) pour les entraînements.
- b) Le ravitaillement est permis seulement dans les zones désignées à cette fin et qui sont également utilisées comme zone d'assistance technique.
- c) L'assistance technique ne peut se faire que dans les zones de ravitaillement/assistance technique
- d) Il est formellement interdit de jeter des débris dans la nature sous peine de se voir infliger une pénalité en points par les arbitres. Ceci afin de respecter la nature et ses occupants ainsi que les propriétés privées ou publiques qui nous accueillent gracieusement.



Règlement BH_Kid's Challenge - G-Skin Wallonia Cup MTB 2025

e) L'arrivée est proclamée lorsque le premier coureur à avoir accompli le nombre de tours impartis franchit la ligne d'arrivée. La course est alors terminée pour chaque coureur lorsqu'il franchit la ligne d'arrivée, même s'il a parcouru un ou plusieurs tours en moins que prévu (s'il a été doublé).

10. DIVERS

a) Toute participation à l'une des manches de ce challenge permettra à la FCWB de bénéficier des droits à l'image des participants à des fins promotionnelles.

b) Tout ce qui n'y est pas précisé dans ce règlement tombe sous l'autorité du règlement UCI/RLVB/FCWB. La FCWB se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement, afin de respecter les réglementations en vigueur et de veiller à l'intérêt et la sécurité des participants.

Le fait de participer à une compétition implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité.